

INFORMATIONS
ET ACTUALITES
MUNICIPALES

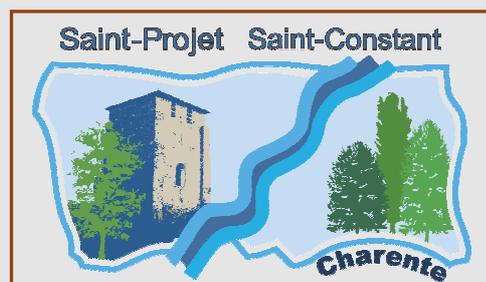
SAINT-PROJET SAINT-CONSTANT

BULLETIN MUNICIPAL
N° 84
JUILLET 2018



SOMMAIRE

<i>Le mot du Maire</i>	<i>p 2</i>
<i>Pour info, travaux</i>	<i>p 3</i>
<i>Les comptes de la commune</i>	<i>p 4</i>
<i>Les comptes,</i>	<i>p 5</i>
<i>Les comptes, subventions</i>	<i>p 6</i>
<i>Ecole : classe de neige</i>	<i>p 7</i>
<i>La commune en images</i>	<i>p 8</i>
<i>Comité des fêtes, MFR</i>	<i>p 9</i>
<i>A ne pas rater</i>	<i>p 10</i>
<i>Services à domicile, danse, taille</i>	<i>p 11</i>
<i>Balade du vendredi</i>	<i>p 12</i>



Le mot du Maire



Chers concitoyens

Avant la période de vacances, ce bulletin va nous permettre de vous donner des informations sur la vie de notre commune.

La construction des ateliers municipaux se poursuit et ils devraient être terminés au cours du mois de juillet. Le déménagement s'effectuera à l'automne.

Les demandes de subvention concernant l'aménagement du carrefour RD941-rue Roger Deville ont été transmises aux différents services. Nous attendons les réponses pour poursuivre ce dossier.

Nous allons revenir à la semaine de 4 jours pour nos écoles.

Quelques mots sur le projet de commune nouvelle : *pourquoi une commune nouvelle ?*

Nous sommes dans le même bassin de vie. Les équipements servent à l'ensemble des habitants des 3 communes. Des quartiers de Rivières et Saint-Projet-Saint-Constant sont intégrés dans la ville de La Rochefoucauld (La Chabanne, La Machère, La croix de l'Orme, Péruzet...). Les associations sportives, culturelles sont composées de membres du territoire et pas seulement d'habitants de la commune.

Le contexte financier des collectivités locales se dégrade : diminution des dotations de l'État, efforts demandé aux communes pour le quinquennat (13 milliards), suppression progressive de 80% de la taxe d'habitation.

Le comité de pilotage (composé d'élus des trois communes) propose une commune nouvelle (dont le nom reste à trouver) et trois communes déléguées La Rochefoucauld, Saint-Projet Saint-Constant et Rivières.

Les différents groupes de travail (généralités, finances, ressources humaines, services à la personne, culture-patrimoine-communication, services techniques) se sont réunis à plusieurs reprises. Le diagnostic est terminé et ne fait pas apparaître de gros écarts entre les trois communes. A ce jour, le conseil municipal a pris une délibération de principe pour la création de la commune nouvelle. Nous attendons les délibérations des deux autres communes. Nous allons maintenant travailler sur le projet politique et les grandes orientations de la future organisation. Une réunion aura lieu entre tous les élus et les agents des trois communes. Ensuite, des réunions de présentation du projet à la population seront organisées chaque commune. Vous aurez l'occasion de vous exprimer sur ce projet et de nous faire vos remarques. Nous avons jusqu'à la fin de l'année pour nous positionner si nous souhaitons voir cette commune nouvelle se mettre en place au 1^{er} janvier 2019.

Je voudrais en profiter pour vous donner quelques infos sur la Communauté de La Rochefoucauld Porte du Périgord.

Les travaux de déconstruction de la ZAC Terrasses de Tardoire sont commencés depuis le 22 mai et vont se poursuivre sur une durée de 16 semaines.

L'entreprise est choisie pour le très haut débit. Ce projet va permettre le déploiement de la fibre sur le territoire jusqu'en mai 2021. Les entreprises seront fibrées en priorité.

Le plan local d'urbanisme intercommunal sur ex Bandiat-Tardoire se poursuit et nous maintenons la date d'approbation pour fin 2019 au plus tard. Celui sur la CDC ex Seuil Charente Périgord débute.

Le permis pour la réalisation de l'aire de services de Taponnat va être déposé avant l'été.

Je remercie tous ceux qui s'investissent au sein de notre commune et participent à son développement.

Je vous souhaite à tous et à toutes de bonnes vacances.

JL Marsaud



Pour INFO

SMIC : au 1er janvier 2018

- 9,88€ brut de l'heure soit 1.498,47€ brut mensuel

Salaire horaire de base ouvrier et employé

- + 0,2% au 4ème trimestre 2017 soit 1,3% sur 1 an.



Minimum garanti : 3,57 € de l'heure (référence des diverses allocations ou indemnités sociales)

Plafond Sécurité Sociale : 3.311€ par mois soit 39.7312 l'an (chiffres pour 2018)

Prix à la consommation : + 1% en mars soit + 1,5% en rythme annuel

ALLOCATIONS DIVERSES

Allocations familiales

Pour un couple dont le revenu annuel est inférieur à 67.542€

Deux enfants : 131,81€ ; trois enfants : 300,70€, quatre enfants : 469,59€ ; par enfant supplémentaire : + 84,44€.

Pour les revenus compris entre 67.542 € et 90.026 € l'aide est divisée par deux.

Pour les revenus supérieurs à 90.026 €, l'aide est divisée par quatre.

Revenu Mensuel de Solidarité Active (RSA)

Couple sans enfants : 826,40€ ; avec un enfant : 991,68€, avec deux enfants : 1.156,97€ ; par enfant supplémentaire : 220,37€.

CHOMAGE

L'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) comprend une part fixe à 11,84€ + une part variable égale à 40,4% du salaire journalier de référence. Cette somme doit être comprise entre 57% et 75% du salaire journalier de référence.

SITES UTILES

Assurance maladie www.ameli.fr

Sécurité Sociale www.securite.sociale.fr

Sécurité sociale agricole www.msa.fr

Assurance-chômage www.pole.emploi.fr tel 3949

Handicap www.agefiph.fr ou www.fiphfp.fr ou www.handicap.gouv.fr

Retraites www.retriatecnav.fr ou www.agirc.fr ou www.arcco.fr

Formation www.orientation-pour-tous.fr



ATTENTION TRAVAUX

Pour tous les travaux d'extension, d'annexes (garage, abri, etc.), d'appentis, ravalement de façades, réfection de toitures, changement de menuiseries (volets, fenêtres, portail, etc.), véranda, piscine, clôture, il est nécessaire de remplir une demande de travaux et de l'adresser en mairie.



Les comptes 2017 et prévisions 2018



INVESTISSEMENT

DEPENSES

		Compte administratif 2017	Budget 2018 et RAR 2017
Dépenses imprévues			19 000 €
Emprunts et dettes		30 072 €	38 572 €
Immobilisations incorporelles	CA 2017 : études PLU, atelier communal, RD 941, aménagt RD, SDEG et logiciels	7 853 €	59 207 €
Subventions d'équipement	Bel Air	3 629 €	6 600 €
Immobilisations corporelles	Travaux bat école, autre mat / outil voirie, mat informatique (tablettes), mobilier mairie, matériel outillage	52 324 €	105 680 €
Opérations patrimoniales	AVAP, atelier communal	19 060 €	
Opération ordre section investis.	Amortissement frais étude	6 127 €	
Immobilisation cours	Travaux atelier municipal	18 123 €	576 300 €
TOTAL		137 188 €	805 359 €

RECETTES

	Compte administratif 2017	Budget 2018 et restes à réaliser 2017
Excédent d'investissement reporté	155 625 €	207 804 €
Virement de la section de fonctionnement		20 793 €
Dotations (comprenant excédent de fonctionnement 2017 pour 44 000 €)	113 523 €	50 549 €
Subventions d'investissements	47 845 €	195 336 €
Emprunts et dettes		320 000 €
Opérations patrimoniales	19 060 €	
Amortissement des immobilisations	8 938 €	10 878 €
TOTAL	344 992 €	805 359 €
Excédent d'investissement	207 804 €	



FONCTIONNEMENT



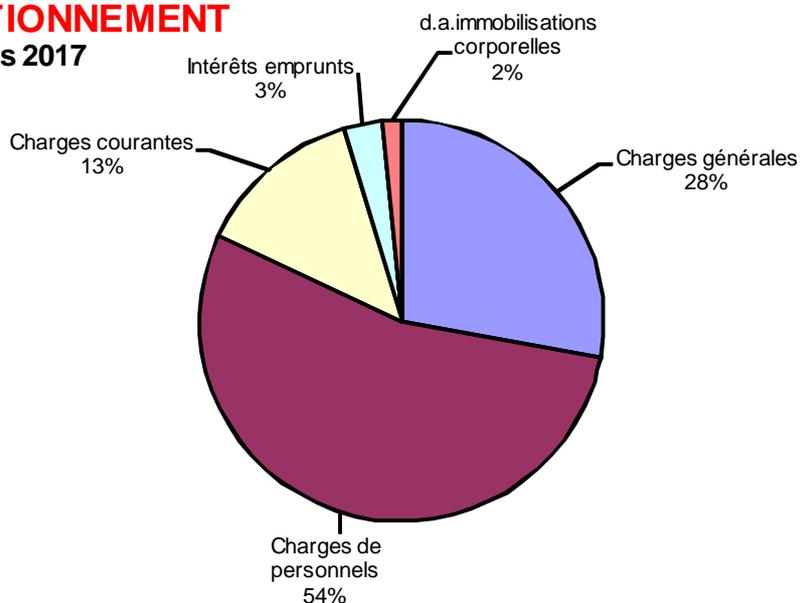
DEPENSES			
		Compte administratif 2017	Budget 2018
Charges générales		163 749 €	270 850 €
Charges de personnels		316 145 €	371 000 €
Autres charges courantes		78 995 €	87 400 €
Intérêts emprunts		17 987 €	19 306 €
Charges exceptionnelles		257 €	1 750 €
d.a.immobilisations corporelles		8 938 €	10 878 €
Dotations provisions			1 000 €
Dépenses imprévues			31 389 €
Virement à la section investissement			20 793 €
TOTAL		586 071 €	814 366 €

RECETTES		
	Compte administratif 2017	Budget 2018
Excédent de fonctionnement	150 655 €	189 812 €
Remboursement de charges de personnel	5 036 €	2 500 €
Produits de service (concessions cimetiére, occupation du domaine public, redevance droit de service, GFP rattachement et locations diverses)	34 128 €	33 550 €
Impôts et taxes	467 534 €	456 372 €
Dotations, subvention d'équipement	153 806 €	130 632 €
Autres produits de gestion	2 275 €	1 500 €
Produits financiers	2 €	- €
Produits exceptionnels	320 €	- €
Opérations d'ordre	6 127 €	- €
TOTAL	819 882 €	814 366 €
Excédent de fonctionnement	233 812 €	



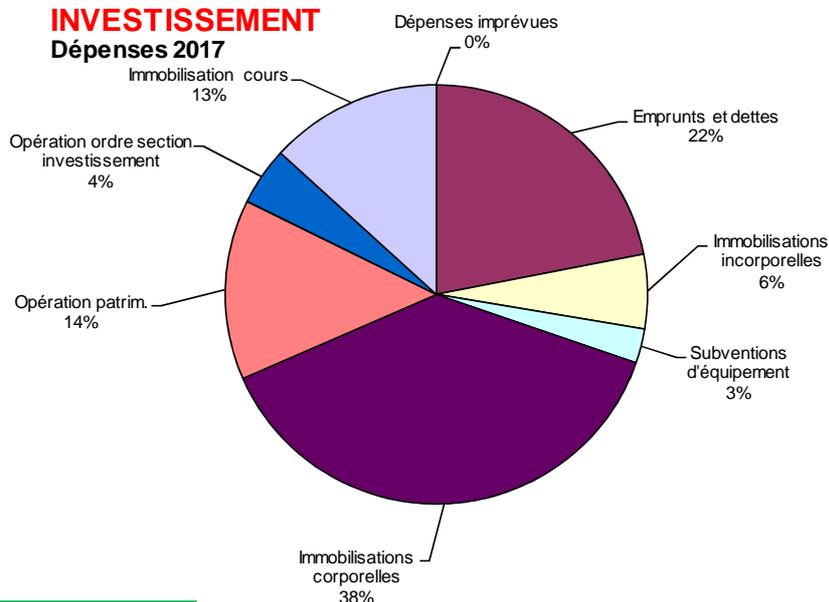
FONCTIONNEMENT

Dépenses 2017



INVESTISSEMENT

Dépenses 2017



SUBVENTIONS aux Associations

ASSOCIATION	MONTANT	ASSOCIATION	MONTANT
Amicale chasseurs	100	Parents d'Elèves	100
Gym Détente	100	Anciens combattants	100
Assos souvenir fusillés	100	Gym volontaire	100
C'Est facile	100	Assos histoire Rupifi.	100
Foyer élèves MFR	150	RASED	100
ADMR La Rfd	70	Amical don de sang	70
Croix rouge	70	Secours populaire	70
Restos du cœur	70	Pirouette	60
APA Pierre Mourier	50	Enfance Inadaptée	50
Prévention routière	50	CCAS	3800
Coop scolaire	1450	Com Jumelage	500



Classe de neige à St Lary



Voici un aperçu de la classe de neige des CM1, CM2. En plus du ski, les élèves ont pu visiter Arreau avec le marché et la découverte des spécialités locales, les randonnées découverte de l'environnement montagnard avec la recherche de "géocaches".

Le ski a plu aux enfants et ils ont apprécié le domaine skiable avec de la bonne neige en altitude, les différentes façons de se déplacer (téléphérique, télécabine, télésiège...), la glisse d'abord avec beaucoup de chutes pour les débutants puis les progrès et le plaisir.

La vie en collectivité au centre était aussi un objectif du séjour. Il a fallu vivre au quotidien avec d'autres enfants, découvrir de nouvelles classes venant d'un milieu différent, se montrer autonome dans les tâches de la vie quotidienne (faire son lit, se doucher, gérer son linge, faire des efforts pour manger de tout...).

Les enfants ont rédigé tous les jours des articles pour le blog de l'école et ont complété un cahier de séjour. Ils organiseront une exposition des photos et des connaissances acquises, lors de la fête de fin d'année du samedi 30 juin.



Vie de la commune en images



Journée des victimes de la déportation.

Prélude à un mariage annoncé, les communes de La Rochefoucauld et St-Projet-St-Constant ont choisi de célébrer en commun la journée nationale de la déportation au monument aux morts de St-Projet.



Cérémonie du 8 mai



Course cycliste du 8 avril



Maison Familiale Rurale

Dans le cadre de leur formation, la classe de CAPa SAPVER 1ère année (Service Aux Personnes et Vente en Espace Rural) a organisé un spectacle en partenariat avec la compagnie CARNA. Les élèves ont préparé ce spectacle pendant deux semaines et se sont beaucoup investis. Une belle représentation a eu lieu aux Carmes de La Rochefoucauld à laquelle assistaient des élèves de la commune. Un grand bravo à tous ces jeunes comédiens.



GYM DETENTE

Les cours du club de « Gym détente » de Saint-Projet seront de retour le lundi 17 septembre à 18h30 à la salle des fêtes.



Comité des Fêtes

L'appel à venir renforcer le comité des fêtes lancé aux habitants de la commune a été entendu. Lors de la dernière réunion du Comité, un nouveau bureau a été constitué :

Président : Fabien Mariez
Vice-président : Bernard Antoine
Secrétaire : J.Claude Grosyeux
Secrétaire adjoint : Bernard Jehanno
Trésorière : Emilie Giraud
Trésorière adjointe : Nathalie Vignaud.

De nouveaux bénévoles ont manifesté le souhait de venir renforcer déjà en place : Roland et Colette Deschamps, Armelle Ribérac, Walter Walitzer.



Animations 2018

- **Buvette et grillades lors de la fête des écoles le 30 juin,**
- **Moules-frites et bric-à-brac le 9 septembre.**
- **Soirée théâtre en octobre en partenariat avec le comité de jumelage La Rochefoucauld Birkenau.**

Pour 2019, le comité réfléchit à un nouveau calendrier d'animations.



A ne pas rater !

Fête de l'école samedi 30 Juin

17h30- Chants, danses, saynètes des écoliers,

18h30- Kermesse avec jeux pour enfants,

Buffet, buvette,

Feu de la St Jean avec animation musicale.



Bric-à-Brac et Moules-frites Samedi 9 septembre

**Pré communal derrière salle des fêtes.
Emplacements gratuits jusqu'à 8 mètres.**

Inscriptions cfstprojetstconstant@gmail.com

Théâtre

**Samedi 22 septembre
20h30**

**salle polyvalente de
St-Projet-St-Constant**

La troupe du Cloître dans «Un insignifiant détail »

*Spectacle organisé en partenariat avec le Comité de
Jumelage Birkenau - La Rochefoucauld*

Entrée 7 €



Et bien dansez maintenant !

L'association **TEMPSDANSE** propose depuis quelques années déjà de participer à ses activités régulières !

Comme chaque année, la **reprise des cours** de danse aura eu lieu au mois de **septembre 2018**.

Les cours ont eu lieu le mardi à **St-Projet** à partir de 19h30, pour les débutants et les danseurs confirmés.

Une nouvelle activité est également proposée le mercredi : le **VIBES Dance**, animé par Sébastien !...

Ce nouveau concept, basé sur des sonorités dancehall, est à mi-chemin entre le fitness et la danse.

En complément de ces différents niveaux d'activités, les danseurs se réunissent au moins une fois par trimestre pour participer à des stages de danse, animés par Nathalie dans le style « masterclass ».

Le planning définitif des activités sera publié en septembre en fonction des inscriptions et des réinscriptions.

Mail : tempsdansemornac@gmail.com

Site internet : <http://www.tempsdansemornac.weebly.com>



SERVICES À DOMICILE

sur tout le département de la Charente

Bricolage

- ponçage
- devis de peintures de volets
- changement de robinet et de joints sanitaires
- installation et fixation de petits équipements de rangement
- peintures intérieures & extérieures...



Portage de repas

- choix de menus
- possibilité de régimes
- prestation souple et adaptée à vos besoins



DEVIS GRATUIT

05 45 97 81 30



Jardinage

- tonte
- débroussaillage
- taille de haies & d'arbustes
- arrosage
- plantations...



Ensemble, améliorons votre quotidien !

www.presencevertecharente.fr

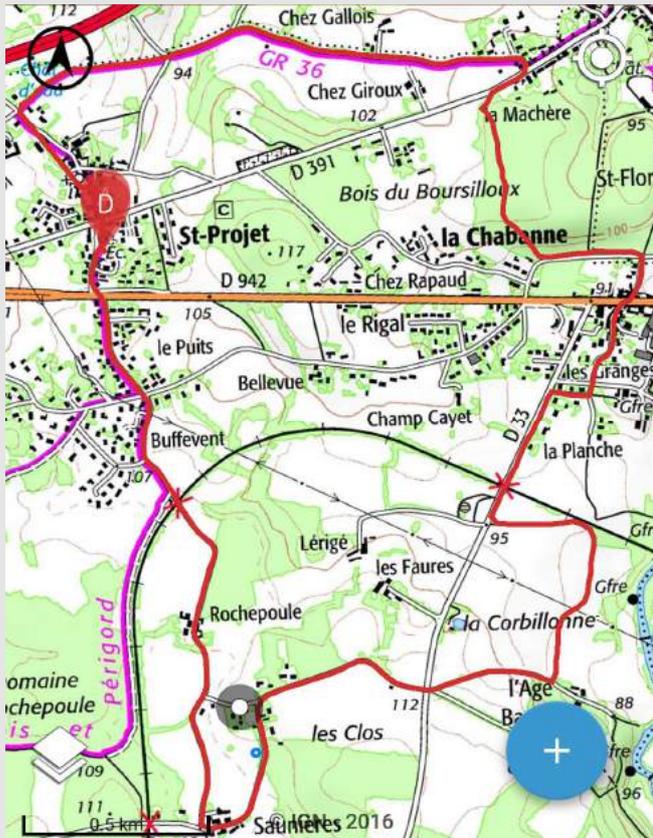


Ramassage des déchets de taille

Les gros déchets de taille et branchages sont ramassés le dernier mardi du mois sur demande. Par ailleurs, pour ces mêmes déchets, la remorque peut être prêtée le week-end (déposée à domicile le vendredi et récupérée dans la journée du lundi). Dans les deux cas, l'inscription préalable en mairie est nécessaire pour bénéficier de ce service à la population. Noter également, que brûler des branchages dans son jardin ou son parc, nécessite une autorisation de la mairie.

Balade patrimoine CDC

Vendredi 6 juillet 2018
à St-Projet
Parcours de 7,5 kms,
départ de la mairie à 20h.



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00
Mardi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00
Mercredi et samedi : fermé
Jeudi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00
Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 17h00

Téléphone : 05 45 62 02 51
Bureau du maire : 05 45 62 28 22
Télécopie : 05 45 62 16 73
Messagerie : mairiest-projet-st-constant@wanadoo.fr
Adresse postale : Place Gérard Vandeputte
16110 St-Projet-St-Constant.

Directeur de la publication : Monsieur Jean Louis Marsaud
Récupéré de dépôt n° R 26/2002-L. 2ème semestre 2018 tirage : 580 exemplaires
Impression : SARL GESTRAUD - route des Grands Champs—16110 ST-PROJET-ST-CONSTANT
RC 439 590 902